

SACEM : COMMENT ÊTRE EN RÈGLE



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



1



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quels sont les droits et les devoirs des associations qui diffusent de la musique ? Que ce soit lors d'un événement dans la rue, un thé dansant, une pièce de théâtre ou même d'un spectacle avec des enfants, la diffusion de musique doit être déclarée à la Sacem... et payée. Comment ? Combien ? Quand ? Le forfait association, la réglementation et les formalités concernant la diffusion de musique seront présentés.

Objectif : Connaître les obligations liées à la diffusion de musique.

Contenu :

La Sacem, Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique.

Etude de différents cas de figures d'événements associatifs.

Faire une demande d'autorisation de diffusion de musique.

DATE(S) DE LA FORMATION

23 mars 2023

18h00 à 19h00

POUR S'INSCRIRE



0322925059



conseil@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure